

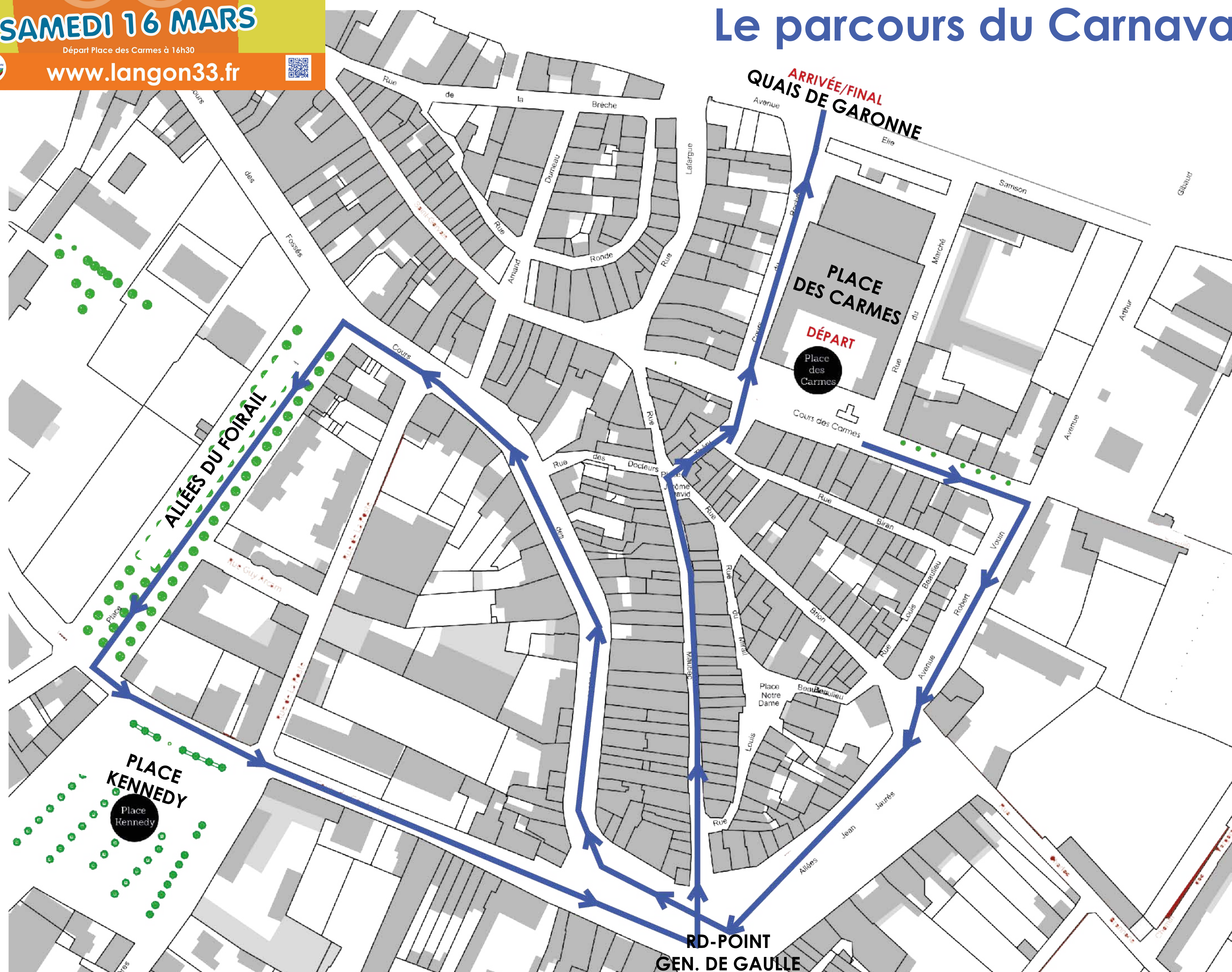
CARNAVAL DE LA VILLE SAMEDI 16 MARS 2024 CIRCULATION/STATIONNEMENT



La Ville de Langon fait son Carnaval Olympique **le samedi 16 mars en-centre-ville.**

La circulation et le stationnement seront fortement impactés le jour de l'évènement. Voici des informations qui vous permettront de vous organiser au mieux. Merci de votre compréhension.

Le parcours du Carnaval



CIRCULATION/STATIONNEMENT

en centre-ville le samedi 16 mars



CIRCULATION

Entre 15h et 21h, la circulation sera ralentie sur le parcours du défilé. Le sens de circulation sera temporairement inversé pour les rues du 11 novembre, Charles Brannens et du marché.

La circulation sera interdite :

De 14h à 19h : la Place des Carmes, le cours des Carmes et la rue du marché

De 14h à 22h : l'avenue Elie Samson (de la rue du marché à l'échelle de crue), et le cours du Rocher



STATIONNEMENT

Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant :

De 05h à 22h : avenue Elie Samson, cours du Rocher et sur la partie pavé du parking des quais (au niveau de l'échelle des crues).

De 05h à 19h : place des Carmes, rue du marché, allées Jean Jaurès (entre la rue Arthur Gibaud et le rond-point du Général de Gaulle) et du Foirail (allée centrale).

OÙ SE GARER GRATUITEMENT EN CENTRE-VILLE ?



- Parkings Brannens / Pourrat (95 places - vidéosurveillance)
- Parking de la Glacière (50 places)
- Parking place Kennedy (273 places)
- Parking des Quais (150 places - vidéosurveillance)
- Parkings du Pôle administratif (119 places)
- Parking des Vergers (150 places)



Retrouvez le programme complet des animations
sur www.langon33.fr

